Réf. Farde e-Assemblées : 2600539

N° OJ : 215

Projet d'Arrêté - Conseil du 24/06/2024

Objet : Semaine de la Biodiversité 2024.- Subside à l'artiste Rose DELHAYE : 9.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant la création de la journée internationale de la biodiversité en 1993 par les Nations unies;

Considérant l'organisation par la Ville de Bruxelles de la 4ème édition de la semaine de la Biodiversité du 20 au 29 mai 2024, dans différents lieux de son territoire;

Considérant la demande de subside de madame Delhaye Rose (85 avenue Brugmann à 1190 Forest), pour la décoration de 20 bornes Sibelga, situées à 1000 Bruxelles, Laeken, Haren et Neder-over-Hembeek, de renards accompagnés du message « je ne suis pas un nuisible »;

Considérant l'analyse de la demande par le Service Climat et Ville en transition concluant à un montant de dépenses éligibles de 9.000,00 EUR;

Considérant que les peintures seront réalisées avant, pendant et après cette semaine;

Il y a lieu d'effectuer l'engagement suivant :

Article 76605/33101 (budget ordinaire Espaces verts - Jellab):

- 9.000,00 EUR en faveur de Delhaye Rose

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Échevins,

Arrête :

Article 1 : L'octroi d'un subside de 9.000,00 EUR en faveur de Delhaye Rose à l'article 76605/33101 pour la décoration de bornes Sibelga dans le cadre de la semaine de la biodiversité. est adopté.

Article 2 : Le financement de la dépense par la trésorerie est adopté.

Article 3 : Le Collège est chargé des modalités d'exécution.

Annexes :